



Collectif des retraités CGT des Finances 35

<http://www.cgt35.fr/-Retraites,60-.html>

LA PAIX est un COMBAT de longue durée !

É

Nous avons trois grands guerriers : Trump et Netanyahu mais aussi Poutine. Trump et Netanyahu enfoncent le Moyen-Orient dans une guerre sans fin qui déborde l'Iran. Quasiment tous les pays du Moyen-Orient ne cessent de subir des guerres depuis plusieurs décennies. Cela continue.

D

Si la France et l'Europe se montrent incapables d'apporter une paix juste et durable dans la région alors il revient aux peuples de l'exiger, aux peuples sans leurs classes possédantes peu ou prou impliquées dans l'aventure des profits mondiaux à engranger.

I

Les organisations syndicales dans ce contexte ont une responsabilité particulière. La solidarité, l'internationalisme, la paix, est dans leur ADN. Car les salariés qu'ils défendent sont les premières victimes des guerres. Le 1^{er} mai sera l'occasion de le rappeler.

T

D'ici là, la solidarité s'organise pour le Liban avec la FENASOL et la CGT. Des manifestations sont prévues le 28 mars pour la Palestine dans toute la France à l'appel de nombreuses organisations dont la CGT.

O

Promouvoir l'égalité des humains et les solidarités internationales sont nécessaires à la riposte et aux émancipations à enclencher.

■ **Christian Delarue**

Animateur du collectif retraité-es des Finances CGT 35

UFR Finances CGT

SOMMAIRE

- **Activité 2025 du collectif des retraité-es finances 35**
(AG du 5 mars des syndiqués CGT Finances 35) ;
- **Journée d'action du 2 avril 2026 ;**
- **PAS TOUCHE AU 1^{ER} MAI (action le 9 avril à Rennes).**
Une proposition de loi sera débattue le 10 avril à l'Assemblée pour s'attaquer au 1^{er} mai !.

ACTIVITÉ 2025 : intervention de l'animateur du collectif des retraité-es finances 35

AG de la CGT Finances publiques 35 du 5 mars 2026

Comme on le dit souvent les retraité-es sont ou peuvent s'impliquer dans la vie des UL : Rennes, Saint-Malo, Redon, Fougères, Vitry. Et c'est le cas effectivement : pour autant, cela ne va pas sans un minimum d'activités institutionnelles de militant-es qui s'y impliquent et qui diffusent les informations.

I - IMPLICATIONS DANS LES AUTRES INSTANCES LOCALES

A) Implication avec mandat

CALED 35 : Christian DELARUE participe au Collectif antifasciste et de lutte contre l'extrême-droite.

J'étais intervenant invité comme associatif à une réunion publique à Saint-Lô le 3 mars portant sur le combat contre les idées d'extrême-droite. Mais je n'ai pas oublié que j'étais syndicaliste.

USR 35 : Jean-Michel GROISIER à l'Union des Syndicats des Retraités d'Ille-et-Vilaine.



B) Implication sans mandat dans les instances locales

LSR 35 : Brigitte ELIOT y est active. Marcel FRABOULET y participe aussi.

IHS 35 : Il faudrait peut-être mandater un-e camarade actif-ve qui fasse alors le stage archivage (durée 1 jour).

Mais l'important est surtout de pouvoir sauvegarder et archiver les documents anciens du syndicat tant les documents papier que ceux sous ordinateur.

AG d'INDECOSA 35 : Ancien co-président d'INDECOSA 35 en 2019-2020, Christian DELARUE, avec l'aval de son syndicat, a participé à l'AG d'INDECOSA 35 notamment pour débattre sur le logement. D'autres sujets comme la santé et la consommation (problèmes bancaires) ont été évoqués.

II - ACTIVITES INSTITUTIONNELLES DES RETRAITÉ-ES CGT FINANCES

A) UFR Finances

Deux élus du 35 : Jean-Louis HENRI des Douanes et Christian DELARUE pour les Finances publiques.

Activité en 2025

- Conférence à Quiberon début juin 25 : Jean-Louis HENRI a participé à l'organisation. Je suis intervenu aux débats notamment sur l'activité et le fonctionnement du collectif 35 ;
- Il y a eu élection d'une nouvelle équipe de direction ;
- Validation par le congrès des Finances en octobre 2026 ;
- Bataille pour la PSC puis contre ALAN ;
- Intervention sur le budget ;
- Presse (*compte-rendu dans le Flash Brétilien août 2025*).

B) Activité du bureau rennais et du collectif départemental 35

1) Le bureau de 5 à 6 camarades des environs rennais se réunit Chez Marco rue de Lorient tous les 2 ou 3 mois, dont une fois sur Saint-Malo en juin. Nous avons coopté Philippe LEBRETON par ailleurs connaisseur des jeux d'appareil des Mutuelles, ce qu'on n'apprend pas dans les livres d'histoire générale sur la mutualité.

2) Pour la rédaction de notre presse - Brétilien et Flash - nous y procédons à deux : Patrick HELLEUX et moi et le bureau contrôle avant diffusion en interne. Pas de publication externe sauf si autorisée.

Patrick se charge de la mise en page mais aussi de la diffusion car il tient les deux listings : le large et le plus restreint.

Bureau du collectif : Christian Delarue, Patrick Helleux, Martine Lebéhot, Didier Fébrer

LE FLASH Brétilien

ACTIVITÉ 2025 : intervention de l'animateur du collectif des retraité-es finances 35

AG de la CGT Finances publiques 35 du 5 mars 2026

3) AG 9 décembre 2025

Un peu moins nombreuse que l'an dernier car le même jour les services sociaux organisaient un Forum.

Elle porta essentiellement sur la PSC et ALAN avec intervention de Nathalie RIBREAU.

Une motion concernant Sophie BINET a été votée : Elle a été publiée sur Médiapart :

<https://blogs.mediapart.fr/amitie-entre-les-peuples/blog/141225/motion-ag-des-retraitees-cgt-finances-35-en-soutien-sophie-binet>

Remarque :

Marcel FRABOULET a indiqué que la création du premier collectif des retraités du SNADGI remontait à son départ à la retraite, vers 2005. Cette initiative s'était faite avec le soutien de Pascal FRANCHET, membre de la CEN Snadgi-CGT.

Pour ma part, j'ai effectivement participé à ce collectif en tant qu'actif du SNADGI. Je me souviens notamment d'une réunion fondatrice à laquelle participait Alain GUICHARD (56).

Cette précision fait suite à indication selon laquelle Marcel m'avait coopté pour participer à une conférence à Quiberon en 2019 (avec Annie et Jeff), avant que je ne sois proposé à une élection nationale en 2021 pour lui succéder.

Mais il est clair que cette histoire s'inscrit dans un parcours bien plus ancien.

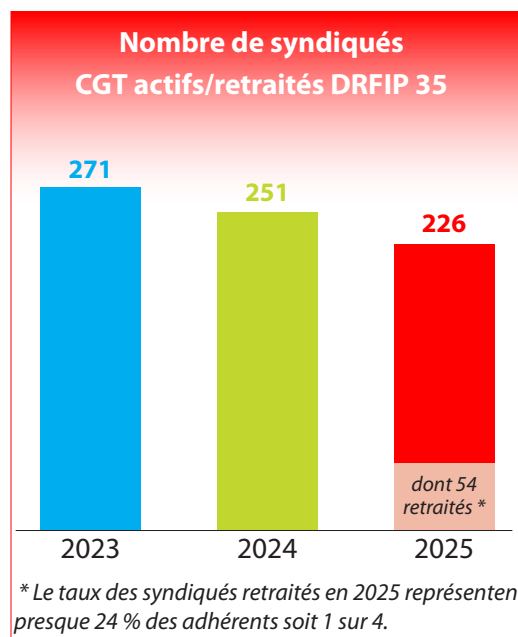
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DÉBAT QUESTIONS POUVOIR D'ACHAT ALAN BUDGET

Avec la participation de Nathalie RIBREAU
Présidente du Comité d'Actions Départementales d'Ille-et-Vilaine pour la Mgefi

Venez échanger avec nous, et passer un moment de convivialité

À partir de 9h
UD CGT 35
31 Bd du Portugal
35200 RENNES



ACTIVITÉ 2025 : les différentes parutions entre les flashs (5) et les échos brétiliens (3)



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>



vous présentent
vos meilleurs vœux
pour 2025

À l'entame de cette nouvelle année, les membres du collectif CGT Finances 35 vous adressent ses vœux de solidarité, de santé et de combativité. 2025 commence, et avec elle, de nouveaux défis pour défendre les droits des travailleurs, des retraités et des précaires face à des politiques qui continuent encore et encore à fragiliser notre pouvoir d'achat et notre modèle social.

L'année débute avec des annonces qui ne passent pas inaperçues :

- Le pouvoir d'achat continue d'être grignoté, alors que l'inflation, déjà forte, impacte toujours davantage les ménages. Les hausses des prix du quotidien, des produits de première nécessité, des carburants et de l'énergie deviennent insoutenables, pendant que les salaires stagnent.
- Les complémentaires santé sont en hausse : les cotisations explosent, touchant de plein fouet les retraités et les actifs, déjà accablés par le reste à charge médical. Nous refusons que l'accès aux soins devienne un luxe réservé à ceux qui en ont les moyens.
- Et voici que l'on nous parle d'une éventuelle suppression de l'abattement de 10 % pour les pensions, une règle dont bénéficient les retraités dans leur déclaration de revenus, sous prétexte que cette mesure est contre-nature car il s'agit de frais professionnels ! Les retraités vont encore payer l'addition, pendant que les plus riches continuent à bénéficier d'un système fiscal taillé sur mesure.

À toutes et tous, nous souhaitons une année 2025 combative, solidaire et portatrice de victoires. Ensemble, faisons en sorte que demain soit meilleur.



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

RÉUNION DU COLLECTIF RETRAITÉS CGT FINANCES 35
25 février 2025 - Chez Marco 132 rue de Lorient à Rennes

Nous rétrotons que 5 militants et pour le dire d'emblée que des hommes pour envisager le 8 mars : Marcel Fraboulet, Patrick Helleux, Jacques Stéphane, Didier Féber et Christian Delarue, hélas pas de représentants !

► Une nouvelle réunion est programmée pour le jeudi 13 mars même lieu à 9h30.

Il s'agit de discuter des textes de notre revue l'écho Brétilien, publication de 8 pages environ.

Le premier article proposé par Christian : faire connaître le MIPIM* de Cannes de mi-mars qui ressemble à une sorte de Daves de la spéculation immobilière des riches du 1 %.

Mars il faut lui donner un caractère local avec photos (fin mars jour du DAL à Rennes).

La réunion fut surtout une réunion de bureau, très administrative et donc peu propice à attirer les retraités-es sur des échanges de fond.

Ceci dit, quoique centrée « gestion » cette réunion fut très conviviale non seulement à cause des cafés et croissants et du repas de 12h45 mais aussi et surtout car souscrite de la santé des uns et des autres.

Nous veillons à ce quelle soit bienveillante ce qui rime pas les débats sur les méthodes pour intégrer plus de retraités-es sur nos réunions.

Continuité syndicale

La tâche relative au logiciel mobilisat. Didier et Martine avec un camarade de la CGT Finances Publiques 35 ayant accès au logiciel. A reprendre.

On a effleuré le sujet sur la Protection Sociale Complémentaire. Pour les agents retraités, l'adhésion à une complémentaire santé est individuelle et facultative. Ils sont libérés de sélectionner le contrat de leur choix. À compter du 1^{er} janvier 2026, ils pourront s'affilier au contrat collectif instauré par leurs anciens employeurs. Mais leur statut de retraité ne leur permet pas de bénéficier de la participation financière de leur ancien ministère. Affaire à suivre...

Pour en savoir plus, lire dans la publication FONCTION PUBLIQUE n°347, page 16, PSC - BREVET DU COMPTABLE 3

ICAT 11/11

* Marché International des Professionnels de l'Immobilier



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

La préparation de notre conférence s'est déroulée dans un contexte difficile. La crise géo-économique, environnementale et sociale que nous connaissons ne favorise pas la mobilisation. Même si le lancement des inscriptions a été fait en temps voulu, il a fallu opérer de nombreux rappels. Conformément à la décision prise à la dernière conférence de La Palmyre, la « feuille de route » présentée a été transmise aux adhérents avant la conférence dans VNF. Nos camarades Dominique Masselin et Jean-Louis Henry ont fait un excellent travail d'organisation en lien avec le centre pour que les inscriptions soient enregistrées même tardivement. Sur le centre de la Quiberon, hormis quelques problèmes de liaison avec la gare (Auray), l'accueil, l'hébergement et la restauration se sont déroulés parfaitement, y compris pour les conditions de travail dans la salle de conférence.



5^e conférence nationale UFR
2, 3, 4 JUIN 2025
QUIBERON



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

APPEL AUX RETRAITÉS-ES CGT DES FINANCES d'Ille-et-Vilaine - 35 à :

- Participer aux pots de départ de Bayrou le 8 septembre devant vos maires ;
- Participer à la journée de colère populaire le 10 septembre au sud-ouest de Rennes ou au nord-est de Rennes ou ailleurs avec panneaux et drapeaux syndicaux (se téléphoner) ;
- Un bureau ouvert se réunira au bar habituel « CHEZ MARCO » à 9h30 le 11 septembre. Une réunion plus large est reportée avant ou après le congrès fédéral finances de début octobre.
- Autres mobilisations à suivre dont le 18 septembre (intersyndicale) ;
- En 2025, la Sécurité sociale fêtera ses 80 ans : le 4 octobre 1945, création de la sécu.

• Pour le rejet de la réforme des retraites de Macron - Défense de la retraite par répartition contre la capitalisation ;

• Pour un budget véritablement social de défense et promotion des services publics, de la Sécurité sociale ;

• Pour une autre fiscalité qui commence par prélever les très riches (le 1% et les 4 % en-dessous à proportion de leur facultés contributives) ;

• Pour lutter contre les paradis fiscaux et la corruption.

Christian Delarue UFR CGT Finances - animateur du collectif 35 CGT Finances retraités-es

SOMMAIRE

- UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITÉS-ES ;
- LES MENSONGES ET LES PROVOCATIONS DE FRANÇOIS BAYROU ! ;
- UNE RÉFORME FISCALE POUR PLUS D'ÉGALITÉ.



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

La rentrée a été marquée par des journées d'action importantes le 18 et 19 septembre à Rennes, en Ille-et-Vilaine et partout en France où retraités et actifs se sont retrouvés côte à côte pour défendre notre pouvoir d'achat, nos pensions et nos droits sociaux.

La mobilisation reste plus que jamais nécessaire face aux attaques répétées contre notre protection sociale et nos services publics.

Octobre s'annonce également riche en rendez-vous :

- Le 2 octobre, nous aurons une nouvelle journée de mobilisation où la voix des retraités devra être entendue avec force et détermination.
- Le 7 octobre à Rennes, la MGEFI organise une réunion cruciale sur la complémentaire santé et la prévoyance : des sujets qui nous concernent directement et qui exigent une vigilance syndicale accrue.

À partir de 14 h : Espace Conférence Georges Brand - Immeuble Carrés des Alliés - 1 rue de l'Alma à Rennes

- Le congrès des Finances des actifs va se tenir à La Palmyre du 6 au 10 octobre. C'est ce congrès qui va valider la nouvelle direction de l'UFR avec Jean-Louis Henry et Christian Delarue pour le 35.
- Enfin, il nous faudra également fixer la date de notre prochaine Assemblée Générale des retraités Finances. En 2024, elle avait eu lieu le lundi 2 décembre : à nous de trouver, ensemble, la meilleure date pour 2025.

Réunion à prévoir à l'attention du collectif : proposition de dates pour débattre des points ci-dessus :

OCTOBRE		
VENDREDI	MARDI	JEUDI
17	21	23

Le lieu de la réunion sera fixé en fonction du nombre de participants.

Réponse attendue avant le 13 octobre

Christian Delarue UFR CGT Finances - animateur du collectif 35 CGT Finances retraités-es



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

PUBLICATIONS EN 2025



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

ÉDITO

MARS 2025

Face au COMBAT CLASSISTE d'en-haut, on a eu un COMBAT SOCIAL d'en-bas.

Deux mots sur le combat classiste qui se fait par et pour les riches classes sociales possédantes et dominantes et qui se manifeste par une lourde domination de classe des 1 % d'en-haut, une domination à spectre multiforme c'est à dire tant dans le travail-emploi (travailler plus avec austérité) que hors travail-emploi (casse de la Sécurité sociale, des services publics, etc), ce classisme passant au plan politique en France par Macron, Bayrou, Retailleau et le RN. Le classisme sévit bien sur ailleurs.

Face à lui, il y a eu - en ce mois de mars 2025 - une nette reprise du combat social du salariat des 99 %, avec les syndicats du salariat, plus le combat féministe des 99 % (le 8) et le combat antiraciste (ce 22) et ce contre toutes les formes de racisme !

À la suite du retrait de l'aide de Trump à Zelinsky, c'est Macron qui s'est positionné pour un leadership de défense militaire en Europe en jouant sur la peur de Poutine (comme si ce dernier voulait envahir l'Europe) afin d'armer la France... sur le dos des 99 % car c'est bien la France d'en-bas qui devra payer, alors qu'ils et elles subissent déjà l'austérité.

L'anti-MIPIM constitue un combat social contre le combat classiste des grands investisseurs de l'immobilier à Cannes.

SOMMAIRE

- Journée du 8 mars ;
- Journée du 20 mars à Pontivy ;
- La CSG ;
- Journée du 22 mars à Rennes ;
- MIPIM ou la finance contre le logement pour le profit ;
- Départ en retraite de Jacques Stéphane ;
- Réunion du collectif retraités 35 du 13 mars 2025.



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

ÉDITO

Dans ce numéro vous trouverez un peu de tout, allant de la pétition Bayrou, une étude de la DRESS sur le montant des pensions au refus de la start-up ALAN jusqu'à ce qui va nous mobiliser en septembre. Car à lire notre presse spécifique retraité-e le gouvernement y va fort. Tout n'est pas ficelé mais il ne s'agit pas d'attendre. Il convient donc de bien s'informer et d'être prêt pour septembre. Le temps est à la colère du peuple d'en-bas des ouvriers aux cadres mais autant que cette colère soit portée par la CGT et ses structures retraité-es (UCR, USR, UFR Finance) avec ses revendications.

Nous proposons une réunion du collectif le jeudi 11 septembre. Le lieu dépendra du nombre de syndiqué-es intéressé-es. Il sera donc transmis plus tard : soit notre bar habituel (chez Marco) si nous ne sommes moins de dix soit à l'UDS si nous sommes plus.

Par ailleurs, nous avons appris le décès de notre camarade Jacqueline FEBER survenu le mardi 8 juillet 2025, à l'âge de 89 ans. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à Didier ainsi qu'à toute sa famille.

SOMMAIRE

- Pétition : budget Bayrou : ça suffit ! ;
- Pensions de retraite : faites-vous partie des mieux lotis ? ;
- Courbe fiscale : quel Nicolas riche peut payer aisément ? ;
- L'impôt Zucman est doux et c'est encore trop ! ;
- Fiscalité : quelles solutions ? ;
- La MGEFI va à votre rencontre : date et lieu par département.



Collectif des retraités CGT des Finances 35
<http://www.cg35.fr/Retraites35-Join>

ÉDITO

La Conférence Nationale de l'UFR Finances s'est tenue du 4 au 6 novembre à Quiberon devant vos maires et vos élus. Il nous fautrait plus de pré-retraité-es cette année, eu égard à l'activité mutualiste.

Finances CGT qui devait cependant être validée au congrès de la CGT Finances (seul des actifs et actifs), lequel s'est tenu tout récemment à La Palmyre.

Couramment déjà annoncée, Jean-Louis Henry retraité des Douanes (UL St-Malo) et Christian Delarue retraité des Finances publiques (UL Rennes) sont reliés pour trois nouvelles années à l'UFR Finances. Vous pouvez consulter le tableau des élus-es dans ce Brétilien.

De Quiberon et La Palmyre nous débouchons naturellement sur l'Assemblée Générale des retraité-es et pré-retraité-es des Finances de notre département. Il nous faudrait plus de pré-retraité-es cette année, eu égard à l'activité mutualiste.

Au-delà de ce sujet important, il convient de souligner que cette AG constitue un moment important pour discuter tous et toutes ensemble, dans la plus grande convivialité, des divers problèmes (ALAN, budget, etc) qui ont surgi pendant l'année. Une affiche (en page 2) vous indique la date et le lieu mais il convient de s'inscrire auprès de Patrick Helleux (retailleau@cg35.fr) ou de moi-même pour préparer au mieux ce moment !



5^e conférence nationale UFR
2, 3, 4 JUIN 2025
QUIBERON

■ Christian Delarue - UFR Finances CGT
Animateur du collectif d'Ille-et-Vilaine des retraités-es et pré-retraités-es des Finances

SOMMAIRE

- 6 novembre : les retraités-es dans l'action ;
- Sarkozy : le président des riches ;
- Assemblée Générale retraités-es Finances 35 ;
- Journée d'action du 2 octobre ;
- Protection Sociale Complémentaire : réunion d'information ;
- Réunion du collectif retraités 35 du 23 octobre 2025 ;
- Membres UFR octobre 2025.

Mobilisation à RENNES le jeudi 6 novembre à 10 heures devant la Préfecture Martenot

Bureau du collectif : Christian Delarue, Patrick Helleux, Martine Lebéhot, Didier Féber

LE FLASH Brétilien

JOURNÉE D'ACTION : jeudi 2 avril 2026 à Rennes à 10h30 Place de la République

Quoiqu'il en soit les militants de l'USR CGT ont toutes les raisons de continuer leur besogne avec pétition et distribution de tracts à la rencontre des retraités sur les marchés ou d'autres lieux de rassemblement. Ils ont obtenu des résultats faisant reculer le gouvernement sur le gel des pensions, le doublement des franchises médicales et diverses mesures défavorables en 2026. Ils en obtiendront d'autres. Pour cela, la prochaine étape sera le 2 avril. Puisque le gouvernement n'a pas abandonné l'idée de réaliser 5 milliards d'économie sur le dos des retraités, il faut passer à un autre niveau de mobilisation.

Il s'agit de revendiquer notamment :

- la revalorisation immédiate de toutes les pensions de 10 % ;
- le financement de la sécurité sociale à la hauteur des besoins (et de ce point de vue faire signer la carte pétition « la sécu c'est vitale » reste d'actualité) ;
- le recrutement de personnels dans les EPHAD ;
- le recrutement dans le secteur de l'aide à domicile...

Nos revendications sont finançables, indispensables pour sortir un grand nombre de retraités de la pauvreté.

Pour l'Ille-et-Vilaine rassemblons-nous à Rennes le jeudi 2 avril à 10h30 place de la République



Assez de l'impossibilité de se soigner !

Le tout nouveau baromètre de l'accès aux soins publié par la Fédération Hospitalière de France (FHF) révèle la dégradation dramatique de l'accès aux soins. Trois personnes sur quatre ont dû renoncer à un soin au cours des cinq dernières années ! Les causes : des délais d'attentes interminables liés à l'asphyxie de l'hôpital public par manque de recettes et la faiblesse des pensions !

Le 2 avril, nous manifesterons à Rennes pour l'accès aux soins !

Assez des pensions insuffisamment revalorisées !

Après les cotisations mutualistes, les prix du gaz explosent, ceux de l'essence et du diesel aussi, ceux de l'alimentation prennent le même chemin, conséquence de la guerre illégale de Trump et Netanyahu au Moyen-Orient ! Des pensions pas des canons !

Le 2 avril, nous manifesterons à Rennes pour la hausse de 10 % de nos pensions de base et complémentaires !

Nous voulons vivre dignement notre retraite !

Rendez-vous : jeudi 2 avril, place de la République à Rennes à 10h30, départ de la manifestation qui empruntera quai Laménais, place de Bretagne, boulevard de la Liberté, avenue Jean Janvier, quai Emile Zola, pour revenir à la place de la République où elle se dispersera à midi.

Invitons nos compagnes, compagnons, ami-es et voisin-es à se rendre au rendez-vous du 2 avril. Organisons les covoiturages, comme cela a été fait à Fougères le 17 mars. Chaque présence comptera pour la suite.

Christophe Laborde
Secrétaire général de l'USR CGT d'Ille-et-Vilaine

ALERTE !

Ils osent tout, même
s'attaquer au 1^{er} mai

Interpellez vos député·es avant le 10 avril :

PAS TOUCHE AU 1^{er} MAI !



Après nous avoir volé deux ans de vie avec la retraite à 64 ans et essayé de nous supprimer deux jours fériés, les représentants patronaux veulent aller encore plus loin. Avec le soutien de certains parlementaires, du gouvernement et de l'extrême droite, **une proposition de loi sera débattue le 10 avril à l'Assemblée pour s'attaquer au 1^{er} mai !**

Présentée au nom de la boulangerie et du fleuriste du coin, leur projet c'est de contraindre les salarié·es à travailler et de faire en fait un cadeau aux grands groupes.

La loi Intermarché-Interflora ne serait dans l'intérêt ni des salarié·es, ni des petits commerces

Le 1^{er} mai n'est pas un jour comme les autres : **c'est le seul jour férié où on ne travaille pas MAIS on est obligatoirement payés quand même.** Vérifiez vos bulletins de paye des mois de mai !

Certains secteurs sont déjà amenés à devoir travailler parce qu'ils ne peuvent pas s'arrêter même une journée : hôpitaux, énergie, ambulances...

Les artisans commerçants ont quant à eux le droit d'ouvrir leur boutique le 1^{er} mai, à la seule condition de ne pas faire travailler les salarié·es ce jour-là.

Si demain, des commerces peuvent nous faire travailler le 1^{er} mai, à qui cela profitera le plus ? Le boulanger de centre ville et ses deux salarié·es ou la direction des Carrefour, Auchan à la sortie de la ville ? Non seulement les petits commerces indépendants de proximité n'ont pas besoin de cette loi, mais elle va se retourner contre eux.

L'argument avancé « d'insécurité juridique » pour les petits commerces est un prétexte, au vu du nombre dérisoire de sanctions prononcées (en 2025 seule une poignée d'entreprises sur 35 000 ont été verbalisées, et les sanctions même pas appliquées). En vérité, l'intention n'est pas de sécuriser mais bien d'étendre la dérogation et de remettre en cause l'exceptionnalité qu'est le 1^{er} mai.



**Chaque jour vous croisez au moins
une dizaine de salarié·es qui seraient
immédiatement concerné·es : parlez-en !**

Cette loi prévoit d'étendre les dérogations :

- aux établissements de l'artisanat alimentaire
(boulangeries, boucheries, traiteurs, etc.)
- aux commerces de vente alimentaire au détail
(primeurs mais aussi supermarchés)
- aux établissements qui vendent « notamment » des fleurs
(animaleries et autres gros commerces...)
- aux établissements culturels
(cinémas, musées, commerces culturels, lieux de spectacles...)

La vendeuse chez le fleuriste, à la boulangerie, à la boucherie... beaucoup de salariés concernés sont des salariéEs. Dites leur qu'elles sont déjà payées le 1^{er} mai. Demandez-leur si elles aimeraient, en plus, venir travailler.

On sait qu'une fois qu'un principe saute, la dérogation s'étend progressivement. C'est une première brèche vers la suppression du droit au repos rémunéré du 1^{er} mai : un jour de congé volé !

→ Non, ça ne serait pas « payé double »

On est déjà payés le 1^{er} mai, sans aller au travail. C'est un jour férié pas comme les autres.

Si on était obligés de travailler un jour de plus, alors c'est normal d'être payé un jour de plus ! Encore heureux !

Faisons-le savoir clairement : cet argument est une énorme arnaque.

→ Non, on n'aura pas le « choix »

Le contrat de travail c'est par définition « la subordination » des salarié-es à la direction. L'entreprise est l'endroit où il y a le moins de démocratie. **Faire croire qu'on peut avoir le « choix » alors qu'on connaît le chantage à l'embauche et à l'emploi, c'est une illusion !** Nous, nous le savons, et tous ceux qui disent le contraire dans ce débat ne connaissent ni le droit, ni la réalité du travail.

Comme pour le dimanche, on peut se retrouver obligés de travailler, avec une contrepartie de plus en plus réduite jusqu'à être supprimée lorsque le travail se généralise...

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REPRÉSENTE, VOUS POUVEZ EXIGER QU'IL NE VOTE PAS CETTE LOI !

C'est très simple, vous pouvez :

- Diffuser ce tract à vos collègues de travail, ami-es, famille...
- Écrire à votre élu-e et contacter sa permanence avec **AlloParlement.fr** et le partager sur les réseaux sociaux
- Participer aux mobilisations le 10 avril dans chaque département, souvent devant les permanences parlementaires



Le 1^{er} mai ça n'est pas qu'une pause, c'est un moment pour se retrouver avec nos proches, pour participer à la vie collective et marquer les conquêtes sociales. C'est une journée de revendication pour les salarié-es du monde entier. S'attaquer au 1^{er} mai au service des grands groupes et au nom des petits artisans commerçants, c'est du populisme 2.0 ! Comme le déclare l'intersyndicale : *« cette journée fériée doit rester exceptionnelle car elle commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, depuis les manifestations mortelles, notamment en France avec la fusillade sanglante de travailleurs à Fourmies le 1^{er} mai 1891. Remettre en cause le principe de cette journée, c'est remettre en cause plus de 100 ans de lutte sociale. »*